



## Procès-verbal du conseil d'administration du 7 juin 2016

### Étaient présents :

Pierre Hanar  
Michel Guinan  
Jean-Jacques Gondo  
Georges Wallerand  
Yvon Leleu  
Gérard De Beukelaer  
Hervé Darras  
Claudy Muzeaux

Président  
Vice-président  
Vice-président  
Secrétaire  
Trésorier  
Administrateur  
Administrateur  
Vérificateur aux comptes

### Étaient excusés :

Pascal Chabot  
Philippe Lecoq  
Lucien Charlton  
Patrick Mandron  
Pierre Miguel  
Michèle Karafa  
Jean-Noël Maternowski  
Daniel Leclerc  
Christophe Pechon  
Denis Val

Secrétaire adjoint  
Trésorier adjoint  
Administrateur  
Administrateur  
Administrateur  
Suppléante  
Suppléant  
Vérificateur aux comptes  
CER de Paris-Nord  
CER d'Amiens

### Était absent :

CER Nord-Pas-de-Calais

**Secrétaire administrative :** *Saliha Mahjoub*

### Ordre du jour

1. approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 8 mars et 2 avril 2016,
2. situation comptable,
3. communication,
4. assemblée générale du comité Nord du 2 avril 2016 – commentaires,
5. assemblée générale de l'UAICF du 20 au 22 mai 2016 à Port-Vendres - commentaires
6. mise à jour des statuts de l'UAICF, des comités et des associations – évolutions, adoptions ???
7. manifestations :
  - manifestations passées et à venir
  - manifestations 2018 : proposition de candidature
8. Lecture du courrier et questions diverses.

M. Hanar ouvre la séance à 10 h 00. Il souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence et ce, d'autant plus que les grèves à la SNCF ont rendu pour certains ce déplacement difficile. Il présente les excuses de Mme Karafa et de MM Chabot, Charloton, Leclerc, Lecoq, Mandron, Maternowski, Miguel, Péchon et Val.

Le représentant du CER SNCF Mobilités de Nord-Pas-de-Calais n'a pas répondu à l'invitation et celui de Paris-Nord, qui avait annoncé sa présence « sous réserve », est absent.

M. Hanar invite ensuite les participants à examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

## 1. Approbation des procès-verbaux des conseils d'administration des 8 mars et 2 avril 2016

Une modification de forme demandée par M. Miguel a été prise en compte et le projet de procès-verbal a été corrigé en conséquence. En l'absence de remarques formulées en séance, M. Hanar soumet ce document au vote des administrateurs qui l'approuvent à l'unanimité.

## 2. Situation comptable

➤ M. Leleu présente la situation actualisée de la trésorerie du comité depuis le dernier conseil d'administration :

### ○ Produits :

- |   |            |
|---|------------|
| • première partie de la subvention de l'Union         | 9133,00 €, |
| • participation à l'assemblée générale du comité Nord | 384,00 €,  |
| • participation à l'assemblée générale de l'Union     | 710,00 €.  |

### ○ Charges :

- |   |            |
|---|------------|
| • fournitures de bureau – JM Bruneau            | 276,76 €,  |
| • stage musical – acompte les 3 DOMS            | 1040,00 €, |
| • stage arts manuels                            | 260,00 €,  |
| • GE Capital (location copieur)                 | 815,28 €,  |
| • I-Numéric                                     | 498,08 €   |
| • concours régional Photo à Calais              | 563,71 €,  |
| • assemblée générale du comité - CER Paris-Nord | 2509,51 €, |
| • assemblée générale de l'Union                 | 1295,00 €, |
| • festival national de variétés (Open Tour)     | 1870,00 €, |
| • déplacement du Président                      | 218,60 €.  |

Nous sommes toujours en attente des factures relatives à l'exposition régionale des arts graphiques et plastiques de Somain.

L'abonnement à La Vie du Rail sera renouvelé.

➤ Budgets prévisionnels

Concernant les budgets des manifestations fournis, M. Hanar remarque qu'ils n'indiquent pas toujours le détail des dépenses, le nombre de participants cheminots et extérieurs, les participations financières avec différenciation cheminots / extérieurs, etc... Ces informations sont nécessaires à la définition précise du coût journalier de chaque manifestation.

M. Hanar rappelle que sur le plan national, le comité Nord arrive en seconde place au niveau des effectifs mais à l'avant-dernière pour ce qui concerne le montant des subventions de fonctionnement versées par l'Union. Cette situation est due en grande partie au nombre important d'extérieurs qui composent certaines de nos associations mais pas seulement. L'assiduité des délégués aux commissions techniques nationales est aussi prise en compte dans le calcul de ces subventions et le comité Nord est également pénalisé dans ce domaine.

Aussi, pour cette raison et plusieurs autres, M. Hanar propose de programmer une réunion des présidents de commissions techniques régionales à la rentrée. Après consultation des administrateurs, cette réunion est fixée au mardi 6 septembre 2016, de 14 à 16 heures, à la suite du conseil d'administration du comité. La convocation de cette réunion et son ordre du jour seront établis très rapidement et adressés aux présidents qui, le cas échéant, pourront se faire remplacer par leurs suppléants.

➤ Subventions de fonctionnement à venir : conséquences

Depuis plusieurs années, les exercices financiers présentent un solde négatif. Pour remédier à cette situation, deux solutions sont envisageables :

- supprimer des manifestations,
- appliquer la politique de l'Union en la matière, à savoir, ne plus tenir compte des extérieurs dans le calcul des subventions à verser aux associations. Cette seconde possibilité est retenue par les administrateurs et le budget fonctionnement passera de 14 534 € à 10 851 €.

A noter également l'augmentation des timbres UAICF. Nous avons suivi les directives de l'Union et les timbres seront facturés 1,50 € au lieu de 1 €.

### **3. Point sur la communication**

M. Wallerand informe l'assistance que le n° 39 des Echos du Nord de juin est terminé et qu'il comportera exceptionnellement 16 pages. Quelques exemplaires ont été tirés préalablement à cette réunion pour en soumettre la nouvelle présentation à l'approbation des administrateurs. Il précise que ce travail répond aux vœux formulés par les membres de la commission de communication du comité Nord, à l'occasion de leur réunion du 14 octobre 2015. Il précise que ce nouveau maquetage est dû au travail commun de Saliha Mahjoub et de Nathalie Bayard, la secrétaire de l'AACFF, sollicitée pour la circonstance.

Les administrateurs se déclarent satisfaits de la nouvelle présentation qui sera désormais celle des Echos du Nord.

Concernant le site Internet, M. Gondo fait savoir qu'il continue à le mettre régulièrement à jour au fur et à mesure que lui parviennent les informations à publier. Dans ce cadre, il précise que chaque édition des Echos du Nord paraît sur le site internet dès sa sortie dans la rubrique « communication ».

### **4. Assemblée générale du comité Nord du 2 avril 2016 à Paris - commentaires**

L'assemblée générale s'est bien passée. Le procès-verbal a été transmis à l'ensemble des associations dans les délais.

La prochaine assemblée générale a été fixée au 1<sup>er</sup> avril 2017 à Arras. La question est de savoir si elle se tiendra sur un jour ou deux.

M. Hanar se renseignera auprès de l'office du tourisme d'Arras pour des propositions de séjour.

## **5. Assemblée générale de l'UAICF - du 20 au 22 mai 2016 à Port-Vendres - commentaires**

De l'avis des membres du conseil d'administration présents à Port-Vendres, l'assemblée générale s'est bien déroulée et les conditions d'accueil à la « Voile d'or » étaient satisfaisantes.

Deux assemblées générales étaient au programme des travaux. La première, extraordinaire, s'est tenue le vendredi soir et la seconde, ordinaire, a eu lieu le samedi matin. La modification des statuts n'a pas donné lieu à débats, les articles concernés par cette mesure ayant été examinés auparavant en réunion du conseil d'administration de l'Union. Seuls les votes à main levée sont intervenus, pour, contre et abstention.

M. Hanar signale que la demande formulée par le comité Nord, relative aux nouvelles conditions requises pour une candidature au poste de président général de l'UAICF n'a pas été retenue. Par contre, celle visant à limiter à quatre les mandats de ce responsable a reçu l'approbation de la majorité des votants.

A l'occasion de ce vote, M. Wallerand a rappelé son désaccord sur cette nouvelle mesure sachant les difficultés auxquelles se heurte l'UAICF pour remplacer ses dirigeants démissionnaires. Faute de mieux, on risque ainsi de se priver d'un responsable compétent au bénéfice d'un autre n'ayant aucune connaissance du mouvement associatif cheminot. C'est aussi pour cette raison que le comité Nord avait demandé un minimum de garantie statutaire dans ce domaine. De toute façon, nul besoin d'attendre quatre mandats pour remplacer un président général, il peut l'être tous les deux ans si une majorité le décide.

Ensuite, concernant l'assemblée générale ordinaire, M. Wallerand précise qu'il est intervenu en séance dans le cadre de la présentation de son rapport sur la politique de communication du comité Nord figurant sur le document préparatoire fourni par l'Union. Il a insisté sur le fait qu'aucun budget n'est prévu au niveau national pour financer la communication réalisée par les comités, ce qui ne les incite guère à s'investir dans ce type d'action. Il considère qu'il appartient au CCGPF, qui en a les moyens financiers, d'augmenter la subvention de l'UAICF pour éviter que les sommes éventuellement affectées à la communication ne le soient aux dépens des autres activités. Il rappelle à ce propos que la dotation de la SNCF aux activités sociales des cheminots est passée progressivement de 63 millions d'euros en 1986 à 93 millions d'euros en 2013. Quant aux frais d'administration du CCE, et pour cette même période, ils sont passés de 21 millions d'euros à 36 millions d'euros. Et pour l'UAICF, pas un centime de plus.

Enfin, les représentants du comité Nord ont observé que, contrairement aux statuts, les participants n'ont pas été consultés pour déterminer le montant de la cotisation annuelle des adhérents. Ensuite, le rapport des vérificateurs aux comptes était absent du dossier préparatoire à l'assemblée générale alors que statutairement, il devait obligatoirement y être joint. De l'avis de plusieurs administrateurs, il s'agit d'un motif suffisant à l'annulation l'assemblée générale 2016. A noter que c'est la première fois qu'une telle situation se présente.

## **6. mise à jour des statuts de l'UAICF, des comités et des associations - exposé du conseil d'administration de l'Union « spécial statuts » du 9 février 2016,**

Pour répondre aux interrogations qui pourraient se poser dans les associations suite à la modification des statuts de l'UAICF, M. Hanar apporte les précisions suivantes :

- Les statuts des associations affiliées et des comités doivent être conformes aux statuts-types de l'UAICF. Cela suppose qu'au niveau de ces deux structures, une assemblée générale extraordinaire soit convoquée pour faire le nécessaire.
- Il s'agit là d'un principe, reste à déterminer si cette réunion est obligatoire puisque de toute façon, rien ne pourra être changé à ce qui a été décidé le 20 mai sous peine de désaffiliation.
- C'est à l'Union qu'il appartient d'indiquer la marche à suivre et de couvrir les frais administratifs ou autres relatifs à la modification des statuts au niveau des comités et des associations.

## 7. Manifestations passées et à venir

M. Hanar procède à la lecture du tableau des manifestations (annexe 1)

### *a) Manifestations passées (depuis le 8 mars 2016)*

- **Concours régional de photographie** : organisé par le Littoral Photo, il a eu lieu le 19 mars 2016 à Calais. Tous les clubs photo du comité étaient présents.
- **Exposition régionale des arts graphiques et plastiques** : a eu lieu à Somain du 20 au 25 avril 2016 où 80 toiles en provenance des associations de Paris-Nord, Somain, Hellemmes et Saint-Quentin. 15 d'entre elles ont été sélectionnées pour l'exposition nationale.

M. Gondo fait part de son sentiment concernant les sélections régionales, puis nationale des œuvres destinées à l'exposition des arts plastiques de la FISAIC, prévue à Vienne (Autriche) en octobre prochain. Se référant, entre autres, à son cas personnel, il considère que la commission technique nationale de l'UAICF outrepassa les limites du règlement de cette activité en s'arrogeant le droit de censurer certaines techniques de peinture dont l'aérographe.

Il rappelle qu'il peint de cette façon depuis de nombreuses années sans jamais la moindre remarque de qui que ce soit. Fidèle à cette technique, il a obtenu de nombreuses récompenses, aussi bien pour des œuvres à thème ferroviaire que pour d'autres. C'est donc la première fois qu'il s'est retrouvé exclu de toute sélection pour cette simple raison.

Selon la présidente de la commission, Mme Aznar, il faudrait créer une catégorie spéciale pour cette nouvelle technique (sic) qui fut tout de même créée... en 1896. De plus, l'une de ses peintures acryliques était présentée sous plexiglass, matière qui serait, toujours selon Mme Aznar, réservée à la peinture aquarelle. Rien de tel ne figure dans le règlement, d'ailleurs, Mme Aznar ne s'est pas opposée à la sélection d'un tableau de notre atelier peint à l'huile sur papier et placé sous plexiglass.

Face à cette situation, M. Gondo fait savoir qu'il a adressé un courrier à tous les membres de la CTN pour leur dire son désaccord sur leur interprétation du règlement national, qu'il était prêt à assister à une réunion de la CTN et, si besoin, expliquer ce qu'était l'aérographe. A ce jour, pas de réponse !

- **Festival régional de musique** : s'est tenu le dimanche 5 juin 2016 à Margny-lès-Compiègne. L'Harmonie du chemin de fer du Nord, l'Harmonie de Chambly Moulin-Neuf et l'Union musicale des cheminots de l'Artois étaient présentes à cette manifestation. Un problème est survenu avec la participation de l'Harmonie du Nord, qui avait annoncé 40 personnes pour le repas du midi alors que, seules 10 d'entre elles étaient présentes. Ce manque de rigueur a suscité à juste titre l'insatisfaction des organisateurs.

Suite à cet incident, le conseil d'administration a décidé de suspendre le remboursement des frais de transport de l'Harmonie du Nord.

- **Stage national d'arts manuels** : a eu lieu à Nevers du 14 au 18 mars 2016. L'association Art et Déco d'Amiens y a participé.
- **Stage national d'informatique** : s'est tenu à Port-Vendres du 20 au 25 mars 2016. Les clubs Microfer de Paris-Nord et d'Amiens étaient présents.
- **Exposition nationale des arts graphiques et plastiques** : a eu lieu à Entzheim du 5 au 8 mai 2016. Les 15 toiles sélectionnées ont été déposées sur place par M.Mandron. Plusieurs problèmes sont survenus à l'occasion de cette manifestation.

D'abord, le retour de la caisse à Somain était prévu pour le 10 mai 2016 par le transporteur Dachser. Suite à un « problème d'étiquetage », ce que dément M. Mondron qui avait fait le nécessaire pour qu'elle revienne à Somain. En fait, la caisse a été déposée dans les locaux de l'atelier de peinture de Nîmes. Le transporteur a été invité à ramener à ses frais la caisse à Somain ; nous sommes toujours en attente de ses nouvelles.

Ensuite, M. Gondo intervient pour évoquer l'incident grave dont a été victime M. Maupeu, délégué à la commission nationale pour y représenter le comité Est. Selon la présidente de cette commission, Mme Aznar, l'un de ses tableaux sélectionné au régional et au national posait problème car il était divisé en

quatre espaces séparés par des passe-partout, de plus, il était recouvert de plexiglass. Aussi, soumise arbitrairement par M. Aznar au vote des cinq délégués de la commission présents à la réunion du 31 mai dernier, la sélection de ce tableau fut annulée à la majorité de 4 voix contre 1 avec ce commentaire : mauvais comportement de l'intéressé... Conclusion, une commission technique se permet en toute quiétude, de censurer le jugement de deux jurys dont les décisions sont légalement sans appel.

Ce qui veut dire que pour cette nouvelle présidente, poursuit M. Gondo, le comportement du peintre passe avant la qualité de son œuvre, alors, soyons dociles pour avoir une chance d'être sélectionnés. Il ne faut surtout pas contredire la présidente, même si ses décisions sont iniques et non conformes au règlement national.

- **Festival national de variétés** : s'est déroulé à Paris, à l'Auberge de jeunesse « Yves Robert », les 28 et 29 mai 2016. M. Defoi communiquera un compte rendu de cette manifestation au comité Nord. Le bilan financier sera également établi prochainement.

#### *b) Manifestations à venir*

- **Exposition régionale de modélisme « Tergnier Model'Expo »** : aura lieu les 22 et 23 octobre 2016 à Tergnier.
- **Rassemblement musical d'harmonies** : aura lieu les 5 et 6 novembre 2016 à Montdidier, avec un concert à Margny-lès-Compiègne le dimanche après-midi. Le dossier d'inscription a été transmis aux harmonies. M. Guinan rappelle qu'à la dernière commission technique régionale de musique, il a été décidé que les frais de déplacements des musiciens en voitures individuelles (carburant et péages) ne seront pas remboursés par le comité Nord.
- **Stage national de photographie** : aura lieu du 17 au 24 octobre prochain à Tours. Le Ciné-Photo-Club de Paris-Nord y participera.
- **Exposition nationale de modélisme** : organisée par le comité Nord, elle se tiendra à Longueau les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016 à l'occasion de la 3<sup>e</sup> Fête du rail.
- **Rassemblement national de module junior** : également organisé par le comité Nord, il aura lieu à Tergnier les 22 et 23 octobre 2016.
- **Concours national de photographie** : aura lieu à Caen le 15 octobre 2016.
- **Tournoi national de bridge** : aura lieu à Vic-sur-Cère du 30 septembre au 3 octobre 2016. Le Club de Bridge d'Amiens y participera.
- **Forum national de généalogie** : se tiendra à Toulouse les 18 et 19 novembre 2016.
- **Festival international de chant choral** : aura lieu du 16 au 19 juin 2016 à Tallin en Estonie.
- **Tournoi international de bridge** : aura lieu du 21 au 26 juin 2016 à Svenborg au Danemark.
- **Exposition internationale des arts graphiques et plastiques** : du 13 au 16 octobre 2016 à Vienne en Autriche.
- **Concours international de photographie** : du 20 au 24 octobre 2016 à Hendaye.
- **Rassemblement international de module junior** : du 25 au 31 octobre 2015 à Riga en Lettonie.

#### *c) Manifestations nationales 2018 : proposition de candidature*

M. Hanar indique qu'en 2017, aucune manifestation nationale ne sera organisée par le comité Nord. Pour 2018, certaines manifestations prévues ne sont pas encore programmées, le comité Nord se propose de les organiser :

- Festival national de musique : l'hébergement et la restauration pourront se faire au centre du CCGPF de Montdidier « les 3 DOMS » et le concert à Margny-lès-Compiègne.
- Rassemblement national de bridge : annoncé à la dernière commission technique nationale de bridge, c'est au tour du Nord de l'organiser.
- Exposition nationale des arts graphiques et plastiques : pourrait se tenir à Paris au CISP. à étudier en commission technique régionale.

## 8. Questions diverses

- **Hommage à Jacques Vanbervliet**

Une messe s'est tenue le 6 mai dernier en l'Eglise Saint-Denis à Hellemmes en hommage à Jacques Vanbervliet, décédé le 23 mars 2016. MM Wallerand et Leleu ont représenté le comité Nord à cette occasion et ils ont eu le regret de constater l'absence de représentants(tes) des autres écoles de danse. A leur décharge, le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension fait souvent l'objet d'un pont et donne l'occasion de prendre quelques jours de vacances.

- **Subventions pour achat de matériel versées par les CER**

Une demande par courrier a été adressée aux CER SNCF mobilités de Paris-Nord, Picardie et Nord-Pas-de-Calais pour le versement de ces subventions.

A ce jour, seul le CER de Picardie a versé sa contribution par chèque d'un montant de 3500 €, avec la liste des associations qui ont bénéficié d'une subvention exceptionnelle.

M. Leleu explique que le CER Nord-Pas-de-Calais avait envoyé son chèque à l'ancienne adresse du comité Nord, boulevard de la Chapelle. Ce dernier a été retourné à l'expéditeur. Le courrier sera à nouveau transmis au secrétariat, à la bonne adresse.

Pour le CER de Paris-Nord, aucune réponse.

- **Installations sociales gérées par le CER d'Amiens**

M. Hanar rappelle qu'avaient été évoqués, lors de l'assemblée générale du comité du 2 avril dernier, les graves problèmes causés aux associations UAICF implantées sur le site d'Amiens en raison de la politique patrimoniale du CER SNCF de cette région. Fidèle à l'engagement qu'il avait pris lors de cette réunion, le président général de l'UAICF a adressé le 4 avril un courrier au secrétaire de ce CER. En substance et conformément aux vœux de l'assemblée générale, il l'invitait à recevoir une délégation de l'UAICF en vue d'examiner ensemble ces problèmes et de les résoudre au plus vite (annexe 2)

La question sera reposée au président général car aucune suite n'a été donnée à ce courrier.

- **Commission technique nationale de théâtre**

Le comité Nord n'étant plus représenté à cette commission, L'AC DOM TOM de Chambly a proposé, le 5 avril dernier, la candidature de Mme Odette Augier au poste de déléguée. Le conseil d'administration approuve cette candidature à l'unanimité. Un courriel sera adressé en ce sens à l'intéressée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Hanar remercie les participants et lève la séance à 12 h 00. La date de la prochaine réunion du conseil d'administration est fixée **mardi 6 septembre 2016 à 10h00**.

Georges Wallerand  
Secrétaire du comité UAICF Nord

Manifestations régionales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Photographie	Concours	Calais	19 mars	<i>Tous les clubs photo</i>	
Arts graphiques et plastiques	Exposition	Somain	20 au 25 avril	2102	<i>Association artistique des chemins de fer français (AACFF)</i>
				2202	<i>Cercle artistique des cheminots Saint-Quentinois</i>
				2301	<i>Société des arts graphiques d'Hellemmes</i>
				2302	<i>Centre d'études artistiques Somainois</i>
Musique	festival	Margny-lès-Compiègne	5 juin	2109	<i>Harmonie de Chambly Moulin-Neuf</i>
				2110	<i>Orchestre d'harmonie du chemin de fer du Nord</i>
				2312	<i>Union musicale des cheminots de l'artois</i>

Manifestations nationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Arts manuels	Stage	Nevers	14 au 18 mars	2216	<i>Art et Déco d'Amiens</i>
Informatique	Stage	Port-Vendres	21 au 25 mars	2115	<i>Microfer Paris Nord</i>
				2214	<i>Microfer Amiens</i>
Musique	Stage de sonorisation	Toulouse	29 avril au 1er mai	<i>En cours d'inscription</i>	
Arts graphiques et plastiques	Exposition	Entzheim	5 au 8 mai	<i>En cours d'inscription</i>	
Variétés	Festival	Paris	28 et 29 mai	2107	<i>Créoles de Paris Nord</i>

Manifestations internationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
<i>Néant</i>					

Manifestations à venir

Manifestations régionales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Photographie	Coupe d'automne	Amiens	11 juin 2016	<i>en cours d'inscription</i>	
Modélisme-Patrimoine	Exposition	Tergnier	22 et 23 octobre	<i>associations de modélisme</i>	
Musique	Rassemblement musical	Montdidier	5 et 6 novembre	<i>en cours d'inscription</i>	

Manifestations nationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Photographie	Stage	Tours	17 au 24 septembre	2 1 05	<i>Ciné-Photo-Club de Paris-Nord</i>
Modélisme-Patrimoine	Exposition (Fête du Rail)	Longueau	1er et 2 octobre	<i>associations de modélisme + associations Amiens</i>	
Modélisme-Patrimoine	Rassemblement module junior	Tergnier	22 et 23 octobre	<i>associations de modélisme</i>	
Photographie	Concours	Caen	15 octobre		
Bridge	Tournoi	Vic-sur-Cère	30 septembre au 3 octobre	2303	<i>Club de Bridge d'Amiens</i>
Généalogie	Forum	Toulouse	18 et 19 novembre	<i>Pas de participation du Nord</i>	

Manifestations internationales

Discipline	Intitulé de la manifestation ou du stage	Lieu	Date	Associations du comité Nord participantes	
				code	nom
Chant choral	Festival	Tallin - Estonie	16 au 19 juin		
Bridge	Tournoi	Svenborg - Danemark	21 au 26 juin		
Arts graphiques et plastiques	Exposition	Vienne - Autriche	13 au 16 octobre		
Photographie	Concours	Hendaye - France	20 au 24 octobre		
Modélisme-Patrimoine	Rassemblement	Riga - Lettonie	25 au 31 octobre		





Siège national

Paris, le 5 avril 2016

en recommandé avec accusé-réception

Monsieur Denis VAL  
Secrétaire du CER Mobilités Picardie  
38/40 rue Paul Tellier  
BP 41 761  
80017 Amiens Cedex 1

*Nos Réf. : UIV 2 x*

Monsieur le Secrétaire,

Lors de l'assemblée générale du Comité Nord, le 2 avril dernier, plusieurs représentants des associations du périmètre de votre CER ont fait part de leurs inquiétudes sur l'avenir de leurs locaux. Vous n'êtes pas sans savoir qu'Immobilier SNCF mène une politique de vente des biens de l'entreprise et que les IST sont dans sa ligne de mire. Les associations ont eu connaissance de projets de vente de votre patrimoine social et des rumeurs circulent de projets plus importants encore. Dans la période actuelle, la réforme ferroviaire peut être un prétexte pour certains organismes de brader les installations sociales issues du rapport Pirot et de la défense des acquis des cheminots depuis le 19<sup>ième</sup> siècle. L'UAICF, comme d'autres sociétés d'agents, ne peut maintenir son existence que grâce à la mise à disposition de locaux transférés en 1986 et au soutien des CER. Les associations, le Comité Nord et l'UAICF, n'ayant pu en débattre avec vous au cours des diverses réunions, assemblées et conseils d'administration, sollicitent auprès de vous une rencontre pour connaître les véritables intentions des élus du CER Mobilités Picardie et vous donner notre point de vue sur les sujets pour lesquels nous sommes directement concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ghislain HEINEN  
Président général

*copie au comité UAICF Nord  
copie aux associations UAICF du CER SNCF Mobilités Picardie*